

ZAC DU BROCHET. Le juge d'expropriation saisi

C'était attendu. La semaine dernière, le préfet a déclaré d'utilité publique le projet d'aménagement d'une future zone commerciale à l'entrée de Vallet. Appelée ZAC du Brochet, le dossier, porté par la communauté de communes de Vallet, va pouvoir entrer dans une phase active. Puisque l'avis favorable de la préfecture confère au projet son caractère d'utilité publique et donc donne la possibilité à la collectivité de lancer les procédures d'expropriation.

Sur les 17 ha de terrains, seulement cinq ont été acquis. Des propriétaires qui représentent douze hectares du site, situé entre le boulevard extérieur de Vallet et la 2 X 2 voies, refusent de vendre. L'arrêté va permettre à la CCV de saisir le juge d'expropriation dans « les prochains jours », a confirmé Pierre-André Perrouin, le président de la CCV.

La procédure n'interdit pas à la collectivité de rouvrir des négociations avec les propriétaires récalcitrants. Mais compte tenu des positions relayées par les opposants, à travers notamment le réseau social Twitter - Non Zac du Brochet - aucune porte de sortie n'est à attendre sur le terrain amiable. Bref, le dossier

risque de se prolonger. D'autant que dès l'annonce de l'arrêté, les propriétaires ont ainsi annoncé qu'ils allaient « évidemment engager des recours pour empêcher l'expropriation ». Les opposants ont d'ailleurs tissé des liens avec des collectifs qui se battent contre le même type de projets dans toute la France. « La ZAC du Brochet qui fait partie des grands projets inutiles et imposés a été répertoriée par le quotidien de l'écologie Reporterre sur sa carte des projets de centres commerciaux bétonneurs », indique Anne-Laure Fleurance, chef de file des opposants. A noter que le projet est suivi par des associations telles que France Nature Environnement (FNE) et Agir Pour l'Environnement (APE). La Zac du Brochet est intégrée au collectif « Des terres, pas d'hypers ! ». « Ce qui inscrit l'association locale « Laissez-nous vivre un peu » dans un mouvement national », souligne la Valletaise.

Interpellée, la SNC Le Brochet, entreprise en charge de l'aménagement du site, n'a pas répondu à nos sollicitations.

Hervé Pavageau